

Hausse de la mortalité routière de +3% au mois de février 2026 sur les routes de France métropolitaine ; baisse du nombre de tués et de blessés en Outre-mer

202 personnes tuées

(+3% par rapport à février 2025)

992 blessés graves

(+9% par rapport à février 2025)

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) :

- **202 personnes sont décédées en février 2026 sur les routes de France métropolitaine, contre 196 en février 2025, soit 6 tués de plus (+3%).** On enregistre notamment une hausse de la mortalité des automobilistes (120 tués soit 16 de plus) mais une baisse de la mortalité des usagers des deux-roues motorisés (28 tués soit 6 tués de moins).
- On observe une hausse de la mortalité des personnes de 25-64 ans (104 tués soit 10 de plus) et une baisse des 18-24 ans (21 tués, soit 13 tués de moins). La mortalité est en hausse sur les routes hors agglomération (134 tués soit 19 de plus), tandis qu'on enregistre une baisse en agglomération (60 tués soit 2 de moins) et sur autoroute (8 tués soit 11 de moins).
- 992 personnes ont été blessées gravement, soit une hausse de +9% par rapport à février 2025, notamment pour les usagers d'EDPm (+22%), pour les piétons (+15%), les usagers de deux-roues motorisé (+8%) et les automobilistes (+6%).
- 3 577 accidents corporels de la circulation routière ont été enregistrés par les forces de l'ordre en février 2026, soit une hausse de +12% par rapport à février 2025.

L'accidentalité routière en février 2026, selon le mode déplacement :

120 automobilistes tués, 331 blessés graves ;
22 piétons tués, 159 blessés graves ;
28 usagers tués en deux-roues motorisés, 250 blessés graves ;
8 cyclistes tués, 143 blessés graves ;
5 usagers tué en EDPM, 68 blessés graves.

Dans les Outre-mer : 15 tués et 354 blessés.

« La sécurité routière n'est pas un sujet technique réservé aux spécialistes. C'est un enjeu du quotidien. Un enjeu de vie et parfois de mort. Les chiffres que nous présentons aujourd'hui pour le mois de février 2026 sont mauvais. Et derrière chaque chiffre, il y a un visage, une famille, une absence. Je le dis avec gravité, sans dramatiser : ces résultats doivent nous interpeller collectivement. Trop de comportements dangereux, trop d'infractions, continuent de mettre des vies en danger, la sienne comme celle des autres. Sur la route comme ailleurs, la responsabilité et la citoyenneté doivent guider chacun de nos comportements. Respecter les règles, c'est protéger des vies. »

Marie-Pierre Védrenne, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la citoyenneté.